



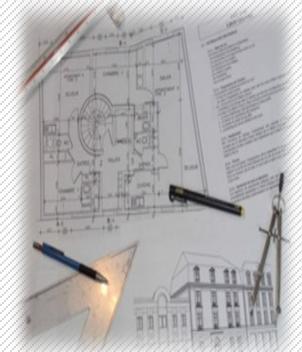
#TRANSITION ENERGETIQUE
 #LICENCE PRO
 #Santé&Social
 #CIT
 #ENERGIE
 #AC
 #SIN
 #BP
 #CONCEPTION REALISATION
 #METIERS DU BOIS
 #ITEC
 #GROS OEUVRE
 #Sciences&Labo
 #CAP
 #UP2A
 #PREPA-METIERS
 #BTS
 #EE
 #MODELISATION NUMERIQUE
 #BATIMENT
 #METALLERIE
 #BAC
 #12D

BAC PRO

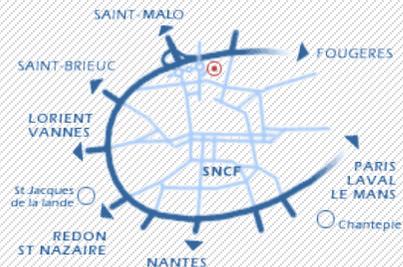
TECHNICIEN D'ETUDES DU BÂTIMENT

ASSISTANT EN ARCHITECTURE

Le technicien exerce ses compétences dans des travaux auprès des architectes et des bureaux d'études



Les Portes Ouvertes



34 rue Bahon Rault, 35205 Rennes
 02.99.27.82.82 ce.0350030t@ac-rennes.fr

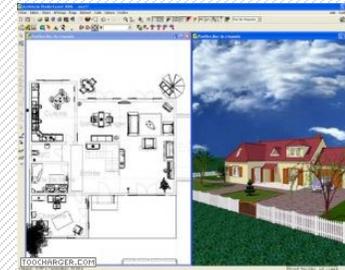
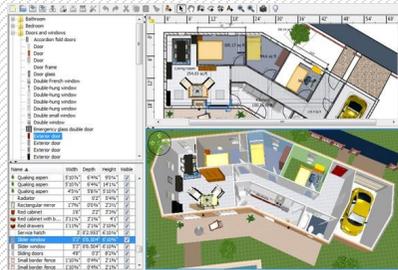
Notre établissement accueille le public aux horaires suivants : de 8h15 à 12h15 et de 13h40 à 17h40 du Lundi au Vendredi

Statut scolaire Apprentissage Contrat de professionnalisation



// ALTERNANCE

22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P.F.M.P.)



// OBJECTIF

Le titulaire du Bac Pro "Technicien d'Etudes du Bâtiment : Assistant en Architecture" exercera ses compétences dans des travaux auprès des architectes et des bureaux d'études : relevés, esquisses et mise en forme de projets, CAO-DAO, suivi de l'exécution des travaux, traitement des images, études techniques et administratives, réalisation de maquettes, quantitatifs et estimatifs partiels, suivi des travaux.

// POURSUITES D'ÉTUDES

Il peut faire acte de candidature pour :
BTS Bâtiment - BTS ERA - BTS EEC

// ADMISSION

Procédure d'affection Post troisième.

// QUALITÉS REQUISES

Bon niveau en enseignement général.
Rigueur dans les calculs et le dessin.
Capacité d'analyse.

// DÉBOUCHÉS

Les assistants en architecture exercent principalement leur activité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre en construction, rénovation et réhabilitation d'ouvrages du bâtiment, mais ils peuvent également travailler pour les collectivités territoriales, les grands groupes publics ou privés, les entreprises du paysage ou les architectes d'intérieur.

// ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Concrets, en relation directs avec l'enseignement professionnel, Ils visent à faire acquérir aux élèves la culture générale nécessaire à leur entrée dans la vie active ou à la poursuivre d'études.

// ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Etude des constructions :

Accessibilité, confort et protection des personnes.

Techniques de construction et règles de mise en œuvre :

Adaptation au site, structures porteuses, enveloppe du bâtiment, aménagements intérieurs, équipements techniques, finitions.

Etudes des structures :

Identification et évaluation des ouvrages, analyse de l'équilibre d'un système, étude mécanique et choix techniques.

Projet architectural :

Avant-métré, estimation.

Architecture :

Histoire de l'architecture et du patrimoine.
Aménagement du territoire et environnement durable.

Obligations administratives :

Démarches administratives, documents de chantier.

Modes de représentation :

Techniques de représentation;
Documents graphiques;
Relevé d'ouvrages;
Documents descriptifs.

Préparation et suivi du chantier :

Planification des travaux;
Règlement des travaux.

Horaire hebdomadaire*	
Economie -Gestion	1h
Français, Histoire Géographie, EMC	3,5h
Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques	3h
Anglais	2h
Prévention Santé Environnement	1h
Enseignements Professionnels Français et Maths-Sces en co-intervention Projet/Chef d'œuvre en 1 ^{ère} et Terminale	13h
Arts Appliqués et Cultures Artistiques	1h
Education Physique et Sportive	2,5h
Accompagnement, Consolidation, Orientation	3h
*Moyenne sur les 3 années	